



**Banque des Etats de l'Afrique Centrale
(BEAC)**

Rapport de Contrôle de la Salle des Marchés

Exercice clos le 31 décembre 2015

RAPPORT DE CONTROLE DE LA SALLE DES MARCHES
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015
au Conseil d'Administration
Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des activités de la Salle des Marchés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les faiblesses constatées dans l'organisation et le fonctionnement de la Salle des Marchés, ainsi que nos principales recommandations, ont fait l'objet d'un suivi présenté dans notre lettre sur le contrôle interne.

De nos contrôles, il résulte les principales observations suivantes :

- La position de change au 31 décembre 2015 est constituée, au sens strict, de la situation des avoirs en devises placés auprès des contreparties (dépôts monétaires et opérations sur titres) et en comptes espèces et titres auprès des correspondants, ainsi que de la valorisation du stock d'or. Au 31 décembre 2015, cette position s'élève à 2 657 milliards de FCFA contre 4 360 milliards de FCFA à fin 2014 du fait principalement aux cessions partielles du portefeuille d'investissement réalisées au cours de l'exercice (-2 426 milliards d'euros en valeur nominale).
- Le tableau de variation du portefeuille d'investissement en valeur nominale se présente comme suit au 31 décembre 2015 (en millions d'Euros) :

Libellés	31/12/2014	Acquisitions	Cessions	31/12/2015
Titres d'investissement	6 000	0	2 426	3 574

- Le portefeuille d'investissement (Held to maturity) détenu par la Banque au 31 décembre 2015 est composé des titres suivants :
 - Titres français 52% ;
 - Titres allemands 9,5% ;
 - Titres belges 6,5% ;
 - Autres 32%.
- Le risque de défaut émetteur est minime au 31 décembre 2015 car aucun émetteur dont les titres sont détenus ne présente un rating inférieur à la limite statutaire qui s'établit à AA.
- Le portefeuille d'investissement n'est pas valorisé au *mark-to-market* et n'enregistre pas de perte latente.

- La Banque, par le biais du Comité de Stratégies et conformément aux dispositions statutaires, afin de minimiser les risques de la Salle des Marchés, a décidé :
 - de céder en trois tranches des titres d'investissement avant leur maturité :
 - le 14 mai 2015 pour un montant nominal de 900 millions d'euros,
 - le 23 septembre 2015 pour un montant nominal de 410,5 millions d'euros,
 - le 10 novembre 2015 pour un montant nominal de 1 015,2 millions d'euros,
 - de reconduire la suspension à titre provisoire du portefeuille de trading (PT) ;
 - de conserver la durée moyenne du portefeuille d'investissement à 9 ans, avec une marge de déviation de 3 ans à la hausse comme à la baisse ;
 - de maintenir la maturité maximale des titres à 12 ans ;
 - de maintenir le benchmark placement tel qu'il suit :

Types d'instruments	Objectifs cibles	Marge de variation
Titres et instruments assimilés (PI + PT)	80%	(60% - 100%)
Dépôts monétaires, Or, comptes à vue	15%	(0% - 30%)
Gestion déléguée	5%	(0% - 15%)

- de maintenir le benchmark devises tel qu'il suit :
- | Position | Taux minimum | Taux maximum |
|--------------------|---------------------|---------------------|
| En EUR | 95% | 100% |
| En USD - GBP - CHF | 0% | 5% |
- de maintenir, au 31 décembre 2015, la suspension des opérations de manière temporaire avec ABN Amro/RBS, BBVA Madrid, Banco Santander, Bank Of America Merrill Lynch, Barclays London, Citibank London, Commerbank AG, Crédit Agricole, Crédit Suisse, Danske Bank, Deutsche Bank, KBC Bank, Natixis, RBS London et Société Générale, au vu de leur rating inférieur à A+.
- La réserve de réévaluation constatée lors du reclassement des titres de trading en titres d'investissement a été amortie à hauteur de 3 619 millions FCFA au cours de l'exercice. Le solde restant à amortir s'élève à 9 193 millions FCFA au 31 décembre 2015.
 - Les charges et les produits générés par la Salle des Marchés ont été retracés dans la comptabilité générale et ont permis de dégager un résultat comptable net (hors intérêts sur compte d'opérations et compte spécial de nivellement) de 218 000 millions FCFA au 31 décembre 2015 contre 90 197 millions FCFA au 31 décembre 2014. Cette augmentation significative s'explique par la plus-value dégagée sur les cessions partielles des titres d'investissements de 136 246 millions FCFA.
 - Le stock d'Or est passé de 178 395,417 onces au 31 décembre 2014 à 201 865,417 onces au 31 décembre 2015 avec l'acquisition en février de 23 470,00 onces. Sa valeur de marché s'élève à 129,21 milliards FCFA au 31 décembre 2015 contre 116,30 milliards FCFA au 31 décembre 2014.

- Le placement de l'Or géré par la Salle des Marchés a généré au cours de l'exercice 2015, des produits de 299 millions de FCFA contre 113 millions de FCFA en 2014. Ceux-ci ont été directement imputés dans le résultat de la Banque.

Yaoundé, le 18 mars 2016.

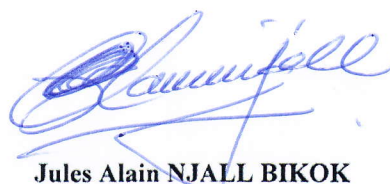
Les Commissaires aux Comptes

KPMG Afrique Centrale



René LIBONG
Associé

Mazars Cameroun



Jules Alain NJALL BIKOK
Associé